

DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 16 mai 2022

Convocation du 10 mai 2022

L'an deux mil vingt-deux et le dix mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BICHES, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Denise PERRET

Présents : PERRET Denise, DORDOIGNE Serge, BUISSON Xavier, ROLLOT Guillaume, LECERF Annie, GENDRA Nicolas, GUENOT Christophe, ZUIDERWIJK Christian.

Absent ayant donné pouvoir : Nicolas DESOINDRE

Absent excusé : Nicolas DESOINDRE

Secrétaire de séance : LECERF Annie,

Madame Le Maire, demande l'approbation du conseil municipal du 11 avril 2022.

Le Conseil Municipal ACCEPTE à l'unanimité.

✓ Projet convention bibliothèque :

Madame Le Maire expose au conseil municipal le nouveau projet déploiement du logiciel mutualisé pour le réseau des bibliothèques de Chatillon en Bazois.

En effet, le Département a souhaité se doter d'un nouvel outil de gestion plus performant, ergonomique et évolutif, prenant en charge les dernières normes métiers à l'occasion de la réinformatisation de la bibliothèque Départementale. Ce logiciel mutualisé va être déployé dans les bibliothèques qui souhaitent rejoindre le réseau informatisé mis en place par le Département.

Le Département prend en charge l'acquisition des licences utilisateurs nécessaires à l'informatisation des bibliothèques ainsi que les frais de paramétrage et de formation. Seuls resteront à charge des collectivités les coûts d'hébergement et de maintenance.

Le Conseil Municipal ACCEPTE à l'unanimité.

✓ Point sur la voirie :

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal de sa volonté de solliciter la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan (CCBLM) pour l'obtention d'un fonds de concours voirie.

Le Conseil Municipal ACCEPTE à l'unanimité.

✓ Site de Fleury :

Une réunion se déroulera le mercredi 25 mai 2022 à 15h30 initiée par le Sénateur Patrice JOLY concernant le développement du site de Fleury, notamment sur la mise aux normes et l'amélioration du restaurant dans la maison éclusière de Fleury.

Le train de bois fera escale, la dernière semaine de juillet, à Fleury. Une réunion aura lieu samedi 21 mai à 9h avec le Comité des Fêtes et l'association du site de Fleury afin de voir quelles activités seraient organisées à cette occasion.

✓ **Questions diverses :**

- **RGPD :** Le Registre Général de Protection des Données doit être mis en place au niveau des communes.

Nous avons deux propositions, l'une de Nièvre Numérique dont le Devis s'élève à 155 € / an et l'autre du SIEEEN à 650 € la première année plus 350 € l'année suivante. Le Conseil Municipal valide le Devis de Nièvre Numérique.

- **Devis entretien alarmes :** deux devis EOVIS et Nicolas LEJAULT. Retenu Nicolas LEJAULT
- **Concours de fleurissement pour les particuliers :** un concours de fleurissement aura lieu cette année au sein de la commune de Biches.
- **Feux d'artifices du 13 juillet prochain :** un devis a été fait par les mêmes prestataires que l'année dernière, il s'élève à 1 767 € TTC soit une augmentation de 10 % par rapport à 2021.

La mairie de Brinay a confirmé sa participation à hauteur de 500 €.
Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

- **Repas des Aînés :** de 2022 reporté le 14 mai 2022. Madame Le Maire remercie les élus qui ont participé au bon déroulement du repas.
- **Association ADAPEI :** propose 5 ramettes de papier A4 au tarif de 100,50 € TTC au profit des personnes handicapées. Le Conseil Municipal valide cette proposition.
- Monsieur RHOUMY demande si le GFA de Romenay a demandé une autorisation pour mettre des poteaux en béton gênants le passage du chemin rural.

La séance est levée à 19h54.

